numéro 32 Décembre 2024

communauté de communes de la Plaine de l'Ain

plaine ainfo

P. 10 / MOBILITÉS

Touquan : donnez des ailes à vos trajets !

P. 15 / ENVIRONNEMENT

Pl'Ain d'Énergie achève sa 1ère tranche à Serrières-de-Briord

Retrouvez-nous aussi sur notre page Facebook !

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

www.cc-plainedelain.fr

P. 6 / GRAND ANGLE

Soutien aux associations culturelles, sportives et environnementales

EN UN Clin d'œil

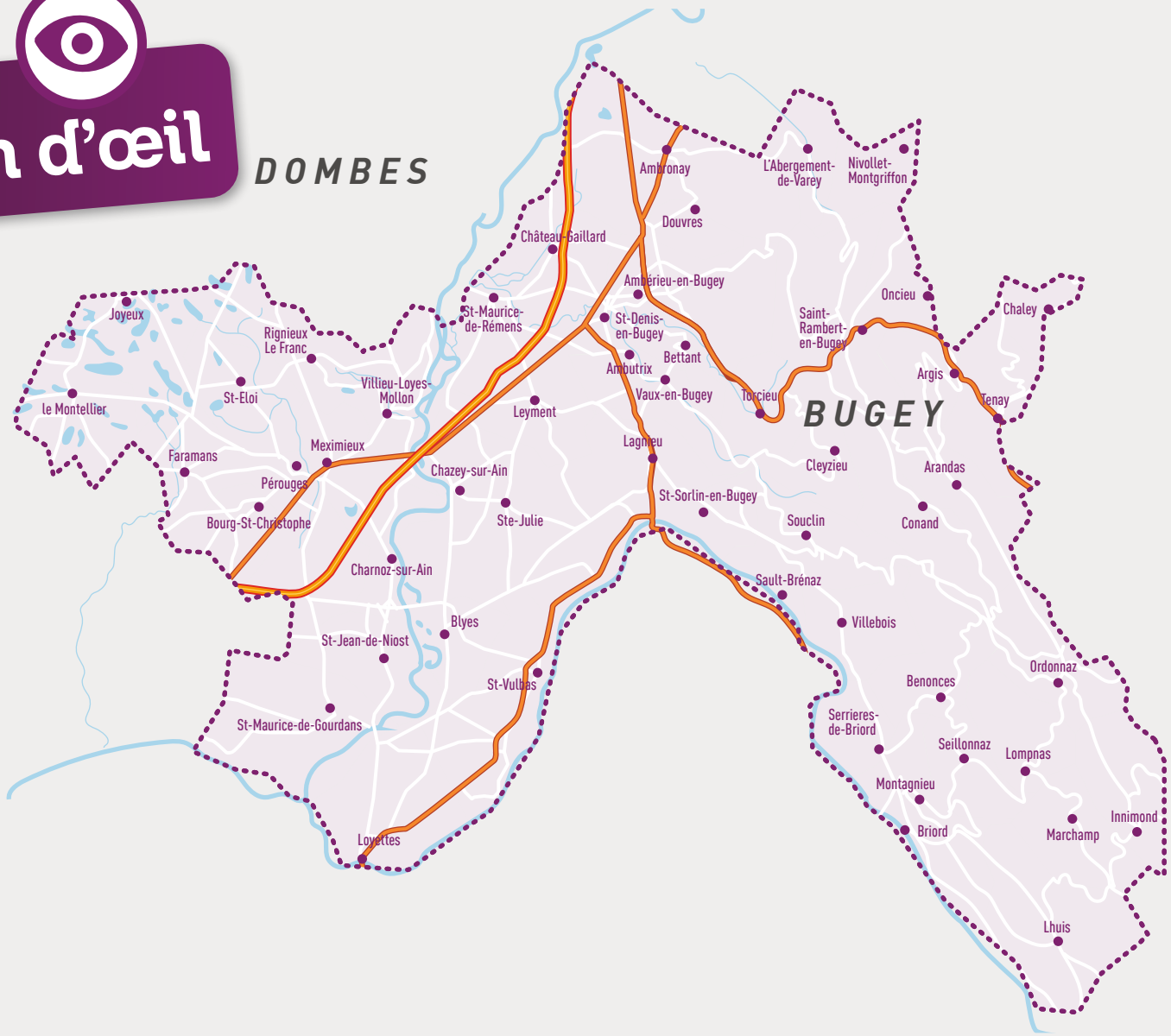

LES 53 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

- L'Abergement-de-Varey
- Ambérieu-en-Bugey
- Ambronay
- Ambutrix
- Arandas
- Argis
- Benonces
- Bettant
- Blyes
- Bourg-Saint-Christophe
- Briord
- Chaley
- Charnoz-sur-Ain
- Château-Gaillard
- Chazey-sur-Ain
- Cleyzieu
- Conand
- Douvres
- Faramans
- Innimond
- Joyeux
- Lagnieu
- Leyment
- Le Montellier
- Lhuis
- Lompnas
- Loyettes
- Marchamp
- Meximieux
- Montagnieu
- Nivollet-Montgriffon
- Oncieu
- Ordonnaz
- Pérouges
- Rignieux-le-Franc
- Saint-Denis-en-Bugey
- Saint-Éloi
- Saint-Jean-de-Niost
- Sainte-Julie
- Saint-Maurice-de-Gourdans
- Saint-Maurice-de-Rémens
- Saint-Rambert-en-Bugey
- Saint-Sorlin-en-Bugey
- Saint-Vulbas
- Sault-Brénaz
- Seillonnaz
- Serrières-de-Briord
- Souclin
- Tenay
- Torcieu
- Vaux-en-Bugey
- Villebois
- Villieu-Loyes-Mollon

FÊTE DE LA SCIENCE

En 2024, la CCPA a voulu donner plus d'ampleur à la Fête de la Science en confiant l'organisation à la MJC dans une version désormais itinérante.
Que ce soit pour les défis environnementaux ou pour la réindustrialisation de notre pays, la science plus que jamais façonne notre avenir. L'idée est de venir au plus près des passionnés de découvertes, et faire naître ou développer des vocations auprès de nos jeunes, car la science sous toutes ses formes est une aventure à la portée de toutes et tous.
La première édition de Lagnieu a accueilli l'inauguration départementale. La journée du samedi, consacrée au grand public, a accueilli 1 000 personnes originaires de 56 communes.
Un grand merci aux très nombreux bénévoles, aux associations et structures qui ont tenu les stands, aux jeunes du service militaire volontaire !
Et à l'année prochaine dans une autre ville !

© Jérôme Prunaux

plaine ainfo

N°32 ∫ DÉCEMBRE 2024

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN
143 rue du Château
01150 Chazey-sur-Ain
contact@cc-plainedelain.fr
Tél. 04 74 61 96 40

Directeur de la publication
Jean-Louis Guyader, Président de la CCPA

Comité de rédaction
Thierry Colin
Virginie Brunet-Bernard
Amandine Bertrand

Ont également contribué à la rédaction de ce numéro
Amandine Arrigoni
Mathieu Blettery
Laetitia Decorte
Laurence De Lorenzi
Claire Labartette
Elaine Le Brun
Cynthia de Saint Léger
Manon Séguéla

Conception graphique et réalisation
Anne-Sophie Joubert
www.bymissanso.com

Couverture
Photo ©*Flore Giraud*

Impression
Comimpress

Site Internet
www.cc-plainedelain.fr

Tirage *39 650 exemplaires*

Journal imprimé avec des encres végétales sur papier 100% recyclé.

Sommaire

4~5 À la une

- Économie locale
- Les ateliers numériques
- CEPA : un nouveau collectif pour et par les entreprises de la Plaine de l'Ain !
- Projet de nouveaux réacteurs nucléaires dans le Bugey

6~9 Grand angle

- Le soutien aux associations culturelles, sportives et environnementales

10~11 Mobilités

- Le Pôle d'Échanges Multimodal
- Touquan : donnez des ailes à vos trajets !

12~14 Déchets

- Vis ma vie d'agent de collecte
- Réduction, vous avez dit réduction ?
- À chacun son bac

15 Environnement

- Pl'Ain d'Énergie achève sa 1ère tranche à Serrières-de-Briord
- Augmenter l'agriculture vivrière et le maraîchage sur le territoire

16 Sondage

- Enquête de lectorat de votre magazine intercommunal

ACTUALITÉS
A la une

AIDES

Économie locale

Commerçants, vous avez un projet d'installation ou de développement de votre point de vente ?

La CCPA est présente pour accompagner les projets et les initiatives visant à pérenniser le commerce de proximité et favoriser la dynamisation des centres-villes. À travers son dispositif d'aides au commerce lié à l'aide régionale, la CCPA permet une prise en charge de 10% de la dépense subventionnable, en plus des 20% pris en charge par la Région.

Pour quelles dépenses ? Sont éligibles les investissements liés à l'installation, l'équipement ou la rénovation de votre point de vente (ex : aménagement intérieur et extérieur, enseigne, véhicule de tournée, mise en accessibilité PMR, économie d'énergie, outils informatiques...).

Vous souhaitez connaître les critères, vérifier votre éligibilité et être accompagnés ? Contactez le service économie de la CCPA : **economie@cc-plainedelain.fr**

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Les ateliers numériques de la Plaine de l'Ain

Afin d'accompagner les habitants dans l'utilisation des outils numériques, des ateliers sont ouverts dans plusieurs communes faisant appel au programme des Ateliers Numériques de la Plaine de l'Ain.

Ce programme est animé par le Centre social d'Ambérieu-en-Bugey et soutenu dans le cadre du dispositif national Conseiller numérique.

Le contenu des ateliers s'articule autour des besoins et goûts des participants, pour les rendre plus autonomes dans leurs démarches administratives et personnelles, quel que soit leur niveau en informatique. Le matériel est fourni pendant les séances, d'une durée de deux heures.

Les ateliers sont gratuits et accessibles sur inscription auprès de la conseillère numérique au **07 82 13 74 38**

Calendrier des ateliers collectifs :

Session du 06 janvier au 04 avril 2025
Session du 14 avril au 20 juin 2025
Session du 30 juin au 01 août 2025

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Briord, Mairie Salle du conseil municipal de la mairie	Les vendredis matin de 9h30 à 11h30
Loyettes, Mairie Salle des mariages - 101 rue de la mairie	Les mardis après-midi de 14h à 16h
Meximieux, Maison des associations et de la culture 5 rue docteur Berthier	Les mardis matin de 10h à 12h
Saint-Denis-en-Bugey, Mairie 29 rue du docteur Charcot	Les jeudis après-midi de 14h à 16h
Villieu-Loyes-Mollon, Résidence des écureuils 85 avenue Charles de Gaulle	Les mercredis matin de 10h à 12h

COLLECTIF DES ENTREPRISES DE LA PLAINE DE L'AIN

CEPA : un nouveau collectif pour et par les entreprises de la Plaine de l'Ain !

« Jouer collectif » c'est collaborer, se soutenir, grandir et conquérir ensemble. « Jouer collectif » c'est la raison d'être du CEPA, la nouvelle association des entreprises de la Plaine de l'Ain. « Jouer collectif », c'est également l'objectif que s'est fixée la CCPA en devenant le premier partenaire du CEPA.

Le Collectif des Entreprises de la Plaine de l'Ain (CEPA) a pour ambition de fédérer toutes les entreprises du territoire, quelque soit leur taille ou leur secteur d'activités.
Leur objectif ? Créer un écosystème dynamique et collaboratif pour favoriser l'innovation, le développement économique et l'emploi sur notre territoire.

Née il y a seulement quelques mois sous l'impulsion d'un petit groupe d'entrepreneurs tels que Ligne ROSET à Briord, VERALLIA à Lagnieu, CELAHO au PIPA, et en partenariat avec la CCPA, EDF et le crédit agricole, CEPA compte déjà une centaine d'adhérents.
Ce collectif vise à développer des synergies locales, briser la solitude du dirigeant, faciliter le dialogue entre chefs d'entreprises et élus locaux, mais aussi proposer une offre CE aux indépendants et aux salariés des entreprises adhérentes.

« On sera beaucoup plus résilients si on est tous soudés », ont répété Florian Arot (AXEIS Groupe) et Mounir El Mahi (Society Consulting), co-présidents et fondateurs de CEPA, lors de la soirée de lancement le 16 octobre dernier.

Des événements et une application mobile sont déjà en place et une animatrice vient d'être recrutée, grâce au soutien financier de la Communauté de communes.

Vous êtes une entreprise de la Plaine de l'Ain et vous souhaitez rejoindre le CEPA :
www.association-cepa.fr / contact@association-cepa.fr
economie@cc-plainedelain.fr

Membres fondateurs de CEPA (dont le Bureau : F. AROT (AXEIS), M. EL MAHI (SC), N. MERADI (AGEO), J. CHEZE (Présentoirs SELLER), G. CHAPAT (CELAHO), A. TREVISAN (BOUTYPLAST), F. BUSSY (Laiteries de la Côtière)

© Brio Studio

DÉBAT PUBLIC

Projet de nouveaux réacteurs nucléaires dans le Bugey

Un projet de deux réacteurs nucléaires dans le Bugey, au bord du Rhône ? Débattons-en...

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP), autorité indépendante, vous invite à participer au débat public sur le projet de construction de deux réacteurs EPR2 à la centrale nucléaire du Bugey. Ce débat, qui se déroulera du 24 janvier au 15 mai 2025, est une opportunité pour les habitantes et habitants du territoire de s'informer et de partager leurs points de vue quant à ce projet d'envergure.

Plusieurs rencontres vous seront proposées pour recueillir vos questions, attentes, avis et porter votre parole.

Vous pourrez vous inscrire à la newsletter qui vous informera régulièrement des évènements organisés.

Vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse suivante :
EPR2Bugey@debat-cndp.fr

Venez nombreux participer à ce débat qui concerne l'avenir de votre territoire.

Pour plus d'informations, consultez le site dédié au débat :
www.debatpublic.fr/reacteurs-nucleaires-bugey

DÉBAT PUBLIC
PROJET DE NOUVEAUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES DANS LE BUGEY

ORGANISÉ PAR LA CNDP

ASSOCIATIONS

Grand angle

Le soutien au associatif culturel et sp

Festival d'Ambronay

Culture

Chaque année, la CCPA soutient le développement culturel de son territoire en épaulant les associations qui organisent des événements artistiques et culturels à portée intercommunale. En allouant un budget spécifique à cet appel à projets, le CCPA vise à rendre la culture accessible à tous et à promouvoir une offre culturelle de qualité, harmonisée au niveau territorial, tout en favorisant la découverte des pratiques artistiques grâce à une médiation adaptée.

Associations : demandes de subvention à télécharger sur le site de la CCPA : **www.cc-plainedelain.fr** et à renvoyer avant le 3 janvier 2025

Sylak Open Air - St Maurice-de-Gourdans

Printemps de Pérouges - Saint-Maurice-de-Rémens

Festival Khoma - Tenay

Festival La Grille qui s'ouvre - Chaley

Festival En Grangeons La Musique - Serrières-de-Briord

Coups de cœur d'Avignon - Ambérieu-en-bugey

milieu

ortif

© Jérôme Pruniaux
Tournoi de volley - Meximieux

© Flore Giraud
Cercle d'échecs de Meximieux

© Jérôme Pruniaux
Championnat du monde de la boule lyonnaise - St-Vulbas

© Jérôme Pruniaux
VTT - Ambérieu-en-Bugey

© Jérôme Pruniaux
Optimistic Festival - Serrières-de-Briord

© Flore Giraud
Plaine de l'Ain Escalade

© Flore Giraud
Tir à l'arc de Sainte-Julie

© Jérôme Pruniaux
Moto Cross - Ambérieu-en-Bugey

Promotion du sport

Dans la Plaine de l'Ain, le sport se décline sous de nombreuses disciplines et pratiques : sport collectif, sport individuel, sport adapté, football, rugby, handball, volley, escrime, équitation, escalade, boules, tir à l'arc, canoë-kayak, VTT, trail, vélo, marche et course pédestre, etc....

Le territoire offre un terrain de jeu pour des pratiques sportives variées, développées par un réseau d'associations et de clubs sportifs dynamiques.

Afin de soutenir le sport amateur et le sport de haut niveau, la CCPA soutient les clubs et sportifs de haut niveau et les associations sportives pour leur action, manifestation ou évènement à rayonnement intercommunal, régional ou national.

Retrouvez les possibilités de soutien pour l'année 2025

Associations et Clubs : demandes de subvention à télécharger sur le site de la CCPA : **www.cc-plainedelain.fr** et à renvoyer avant le 3 janvier 2025

Un soutien en faveur du développement durable

Marathon de la biodiversité - Mare créée au PIPA (Parc Industriel de la Plaine de l'Ain)

© CCPA

Les initiatives écologiques de la CCPA

La CCPA s'engage activement en faveur du développement durable et, à ce titre, mène de nombreux projets en partenariat avec des associations du territoire. Parmi eux : la collaboration avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) dans le parc du château de Chazey-sur-Ain classé « refuge LPO » depuis 2 ans. Ce partenariat a permis la mise en place d'actions concrètes en faveur de la biodiversité, telles que : la réalisation d'un inventaire naturaliste ; l'installation de nichoirs adaptés à l'accueil d'espèces d'oiseaux ciblées ; la mise en œuvre de la fauche tardive en vue de préserver les cycles de vie des insectes et des plantes mais également de réduire l'impact des stress hydriques.

Sur le volet biodiversité, la CCPA poursuit son projet de marathon de la biodiversité accompagné sur le territoire par 4 associations (CEN Rhône-Alpes, FNE, LPO, Mission Haies) et engage de nouveaux programmes tels que le projet « Jardins vivants » initié en 2024 aux côtés du LAB01 et qui a invité les habitants du territoire à proposer des actions favorables à la biodiversité, la gestion des trésors verts (tonte, broyage...) ou encore la préservation de la ressource en eau de nos jardins.

En parallèle de ces actions, la CCPA poursuit également ses soutiens aux 3 Programmes Agro-Environnementaux et Climatiques couvrant son territoire, ainsi que les actions de sensibilisation / valorisation de l'alimentation et l'agriculture locale, au travers, par exemple, de son soutien au programme TablOvert pour les établissements scolaires ou l'évènement l'Ain de Ferme en Ferme portés par l'association AFOCG01.

LPO - Pose de nichoirs dans le parc du château de Chazey

© CCPA

Inventaire naturaliste dans le parc du château de Chazey

© CCPA

Fauche tardive dans la parc du château de Chazey

© CCPA

© CCPA

Jardins vivants - Atelier d'Ambérieu-en-Bugey

© Tabor

Jardins vivants - Atelier de Villieu

© CCPA

Jardins vivants - Atelier d'Ambronay

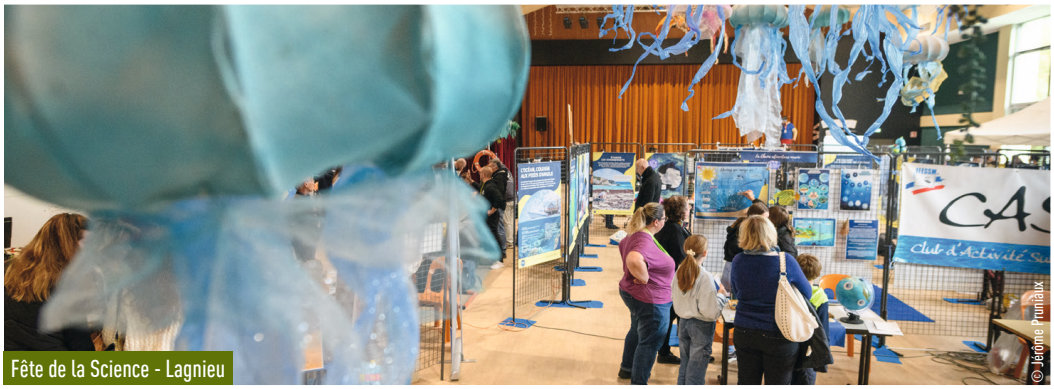
© Jérôme Prunlaux

Fête de la Science - Lagnieu

© CCPA

© CCPA

L'Ain de ferme en ferme - Anne Sophie Hérin apicultrice à Lagnieu

PEM
Mobilités

PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

Aménagement du quartier gare d'Ambérieu-en-Bugey

La CCPA a piloté des travaux d'envergure pour créer un Pôle d'Échanges Multimodal à Ambérieu-en-Bugey, comprenant le parking de covoiturage, le parvis de la gare, la gare routière et l'avenue Sarrail.

Lancés en janvier 2023 et livrés en juillet 2024, ces travaux représentent une transformation majeure du quartier, améliorant à la fois la mobilité et la qualité de vie. Le projet a intégré des préoccupations environnementales, notamment la végétalisation et la gestion des eaux pluviales.

Les nouveaux aménagements proposent une cohabitation harmonieuse entre les différents modes de déplacement. Les trottoirs ont été rénovés, une zone de rencontre a été créée sur le parvis de la gare et des services comme des garages à vélos et une borne de gonflage ont été installés. Les espaces de stationnement ont été réorganisés et la desserte des bus a été optimisée pour fluidifier les déplacements.

L'ouest de la rue Sarrail, autrefois marqué par une chaussée dégradée et des trottoirs étroits, a été réaménagé. Désormais, des trottoirs confortables, une voie verte et une végétation renforcée créent un cadre de vie plus serein. La renaturation du quartier comprend la plantation de 171 nouveaux arbres, la préservation de 465 baliveaux et de 98 arbres existants. La gestion des espaces verts suivra le guide des bonnes pratiques de la CCPA.

Deux futurs projets à l'étude

Un parking relais paysager et un bâtiment modulaire, de 450 places environ, seront construits près de la gare, avec un objectif de couverture arborée de 50 % et 2000 m² d'ombrières solaires en toiture. L'ouverture est prévue début 2027.

Le Quartier des Affaires et des Savoirs (QDAS) transformera la friche Cordier en un espace polyvalent de 3 100 m² dédié à l'industrie, la créativité et l'innovation, favorisant le partage des connaissances et compétences.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Touquan : donnez des ailes à vos trajets !

Le Touquan, service de transport à la demande, circule sur le territoire de la CCPA depuis septembre 2023.

Mis en place par la CCPA en partenariat avec la Région, il vous permet de vous déplacer vers les commerces, les gares, les pôles médicaux et les services administratifs proches de chez vous.

Nouveautés : depuis septembre 2024, le Touquan vous amène vers de nouvelles destinations et circule désormais de 9h00 à 18h00.

Pour réserver un trajet, composer le numéro unique : **04 8000 7000**. Plus de 500 passagers l'ont déjà utilisé, et vous ?

Plus de 4000 trajets ont été réalisés.

Lors de votre réservation, signalez l'heure de votre rendez-vous à la plateforme de réservation en ligne. C'est elle qui organisera la course et l'heure de prise en charge pour vous garantir d'être dans les temps. N'oubliez pas le temps de marche entre l'arrêt de dépose et votre lieu de rendez-vous.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE : **www.bus-touquan.fr**

À partir du 16 septembre 2024,
votre transport à la demande TOUQUAN
se met en 4 pour vous proposer de nouveaux services
et s'adapter encore davantage à vos attentes.

1 Plus d'arrêts près de chez vous

TOUQUAN est encore plus près de votre quotidien ! **52 nouveaux arrêts** de prise en charge sont désormais disponibles. Avec **209 arrêts au total**, il y en a forcément un en bas de chez vous !

2 Encore plus de destinations

Où que vous habitiez, vous pouvez désormais utiliser TOUQUAN pour vous rendre dans **4 gares du territoire**, **France-travail** à Ambérieu-en-Bugey, et de nombreux **pôles médicaux** et **établissements dédiés aux seniors**, sur le territoire.

3 Des horaires élargis

TOUQUAN circule désormais **du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00**. 1 heure de plus chaque soir, pour encore plus de facilité pour vos déplacements du quotidien.

4 Une carte interactive

Avec la **nouvelle carte interactive** TOUQUAN, trouvez l'arrêt le plus proche de chez vous, la destination que vous souhaitez et **planifiez votre voyage**.

+ D'INFOS en flashant ce QR code
ou www.bus-touquan.fr

EN PRATIQUE

Déchets

UNE JOURNÉE AU SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS

Vis ma vie d'agent de collecte

4h55

Les équipes de collecte prennent leur poste au centre technique de collecte et de transfert des déchets de la CCPA, à Sainte-Julie. Après avoir pris leurs consignes auprès du chargé d'exploitation, les 25 agents rejoignent leur équipage et partent pour la collecte du jour.

Certains équipages sont affectés à la collecte du tri (emballages légers et papiers) alors que les autres sont affectés à la collecte des ordures ménagères résiduelles.

Les équipages se répartissent dans neuf camions, majoritairement des bennes à ordures ménagères de 19 et 26 tonnes mais aussi deux mini-bennes pour collecter les rues étroites. Un équipage est composé d'un chauffeur et de deux ripeurs, sauf pour les mini-bennes où il n'y a qu'un seul ripeur.

À chacun a son rôle

Le chauffeur s'assure de respecter le circuit de collecte. Pour cela, il est guidé par un tracé GPS. Outre le respect du code de la route, il doit s'assurer de la sécurité de ses collègues, les ripeurs qui travaillent à l'arrière du camion. C'est une vigilance de tous les instants. Il fait aussi remonter les problématiques rencontrées afin qu'une solution ou une communication adaptée soit mise en œuvre.

Les ripeurs assurent le vidage des bacs mais ce n'est pas tout. Ils ont un rôle essentiel dans la collecte, ce sont eux qui contrôlent la qualité du tri ou les non-conformités (présence de verre dans les ordures ménagères par exemple...).

Chauffeurs et ripeurs sont très exposés aux risques d'accidents, ils doivent veiller en permanence à leur sécurité en adaptant les bons réflexes et surtout en faisant attention aux éventuelles actions dangereuses des autres usagers de la route. Alors oui, parfois, il peut nous arriver d'être bloqués derrière un camion de collecte : avant de doubler, adoptons le réflexe sécurité en vérifiant qu'il n'y a pas d'agent de collecte sur le côté du camion ou que l'espace entre l'agent et notre véhicule est suffisamment grand.

En fin de tournée, les équipes rentrent alors au centre technique pour vider les déchets au quai de transfert et laver leur camion.

12h10

C'est la fin de journée de travail, les agents de collecte peuvent rentrer chez eux pour un repos bien mérité.

1

© Flore Giraud

Le chauffeur doit toujours rester vigilant

2

© Flore Giraud

Sur des points de regroupement où plusieurs bacs sont sortis, le chauffeur vient aider ses collègues.

3

LE BON GESTE À ADOPTER
S'assurer qu'il y a suffisamment de place pour doubler le camion et ne pas frôler le ripeur.

© Flore Giraud

Quand les ripeurs sont sur le marchepied, à l'arrière du camion, le véhicule roule à 30 km/h maximum.

4

© Flore Giraud

Les ripeurs récupèrent les bacs pleins sur les bas-côtés et les font rouler jusqu'au camion.

LE BON GESTE À ADOPTER
Présenter le bac avec la poignée côté route pour faciliter sa préhension par le ripeur.

5

© Flore Giraud

Les camions sont équipés de 2 « peignes » à l'arrière pour lever des bacs 2 roues individuellement. Ce système permet également de lever un bac 4 roues

6

© Flore Giraud

Une fois vidés, les bacs sont redéposés sur le bas-côté, poignée côté habitations

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ASSIMILÉS

Réduction, vous avez dit réduction ?

En juillet 2023, nous vous présentions le projet de Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) mis en œuvre par la CCPA. Il est temps de faire un point d'étape.

Le PLPDMA, qu'est-ce donc ? C'est une déclinaison d'axes eux-mêmes déclinés en actions qui doivent permettre de réduire la quantité de déchets produits par habitant. Pour élaborer son PLPDMA, les services et les élus de la CCPA, accompagnés d'habitants volontaires et d'un bureau d'études ont mené un travail complet : état des lieux (1er semestre 2023), groupes de travail avec concertation (septembre 2023) ; rédaction du PLPDMA (fin 2023) et consultation publique (début 2024). Au final, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés a été adopté par les élus, en conseil communautaire du 18 mai 2024.

Concrètement, le PLPDMA fixe les objectifs suivants :

- Un objectif quantitatif de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés de 15% pour 2030 par rapport à 2010 (année de référence).
- Un objectif complémentaire de réduction des tonnages de végétaux apportés en déchèterie à 54kg / an et par habitant d'ici à 2030.
- Un objectif de moyen : 3% du budget « déchets » mobilisé pour la prévention.

En outre, la démarche définit 5 orientations stratégiques structurant le PLPDMA :

- Renforcer les partenariats existants avec les acteurs du territoire.
- Cibler l'accompagnement des professionnels (entreprises, commerçants...) vers la réduction des déchets.
- Miser sur la communication et renforcer l'offre de formation des usagers.
- Faire de la prévention des bioressources une priorité et cibler les actions pour l'évitement des déchets végétaux.
- Renforcer les actions de promotion du réemploi et de la réutilisation.

Au global, ce sont 21 actions qui sont prévues pour atteindre les objectifs ambitieux. Vous trouverez sur notre site, les actions prévues ainsi que les prochains ateliers et évènements.

COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLÉS

À chacun son bac

La CCPA va fournir gratuitement un bac avec un couvercle jaune à tous les habitants qui disposent actuellement d'un bac roulant à couvercle pour la collecte des ordures ménagères. Ce bac remplacera les sacs jaunes.

Cette dotation se fait progressivement. 20 communes ont déjà été dotées depuis 2023. En 2025, les bacs seront distribués sur 20 autres communes.

Au printemps sur les communes de : Briord, Innimond, Lagnieu, Lhuis, Lompnas, Marchamp, Montagnieu, Ordonnaz, Saint-Sorlin-en-Bugey, Sault-Brénaz, Seillonnaz et Villebois

À l'automne sur les communes de : Bourg-Saint-Christophe, Faramans, Joyeux, Le Montellier, Meximieux, Pérouges, Rignieux-le-Franc et Saint-Éloi.

Chaque habitant recevra dans sa boite aux lettres un courrier explicatif avant la livraison du bac.

Pour rappel, les bonnes pratiques à adopter avec un bac jaune :

- Mettre les emballages et papiers en vrac dans le bac jaune.
- Aplatir les emballages lorsque c'est possible afin de gagner de la place.
- Ne pas imbriquer les emballages entre eux (par exemple : pas de bouteille en plastique dans la boîte de céréales)
- Le bac jaune doit être sorti la veille de la collecte et remisé, le plus rapidement possible après le passage du camion.
- Le nettoyage du bac est à la charge de l'habitant.

Stockage des bacs en septembre 2024 avant distribution

CCPA
Initiatives

ÉNERGIE SOLAIRE

Pl'Ain d'Énergie achève sa 1ère tranche à Serrières-de-Briord

C'est la cinquième installation photovoltaïque réalisée par la centrale citoyenne implantée dans la Plaine de l'Ain.

Après l'école de Douvres, l'ancien centre de loisirs de Saint-Denis-en-Bugey, les ateliers municipaux d'Ambérieu-en-Bugey et le tennis couvert de Serrières-de-Briord, 500 panneaux solaires ont été installés sur la toiture de la MARPA (maison d'accueil rural pour les personnes âgées) de Serrières-de-Briord.

Cette installation, la plus grosse des cinq réalisées par Pl'Ain d'Énergie, termine sa « tranche 1 ». Au total, avec ces cinq centrales solaires, la société coopérative née en 2020 a couvert 2093 m² de toitures avec plus d'un millier de panneaux photovoltaïques. La production électrique attendue pour ces cinq installations s'élève à 463 MWh par an, soit l'équivalent des besoins en électricité de 394 personnes. Ces travaux ont pu être réalisés grâce à l'épargne des 172 sociétaires de la société coopérative et la participation des collectivités, en particulier la CCPA, partenaire de ces projets.

Dans sa seconde tranche, Pl'Ain d'Énergie prévoit de se lancer dans l'autoconsommation collective. Un premier projet est en cours à Cleyzieu et devrait être finalisé courant 2025. Une vingtaine de foyers de la commune bugiste devraient ainsi profiter de la production électrique réalisée par des panneaux photovoltaïques qui seront installés sur un bâtiment communal, la fruitière.

Si vous aussi vous souhaitez participer à la transition énergétique dans votre région, vous pouvez souscrire des parts dans la société coopérative. Une part vaut 100 euros, chaque sociétaire dispose d'une voix à l'assemblée générale et peut percevoir des dividendes votés en assemblée générale.

Plus d'infos sur le site : **www.plaindenergie.centralesvillageoises.fr**

© CCPA

© Jérôme Primard

Terrain agricole à Sainte-Julie
© Christian Martelet

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Augmenter l'agriculture vivrière et le maraîchage sur le territoire

Notre territoire est une terre d'agriculture. Des montagnes du Bugey aux plaines céréalières, tous les ingrédients sont réunis pour nourrir notre population.

Et pourtant la grande majorité de ce qui est produit quitte la CCPA et la majorité de ce qui est mangé sur place vient de l'extérieur. Le Conseil de Développement, via son groupe de travail Environnement, s'est emparé de ce sujet pour comprendre les raisons de cette situation et surtout les solutions possibles. Une étude a donc été menée par des étudiants de l'ISARA (école d'agronomie à Lyon). Ils ont étudié les possibilités d'augmenter l'agriculture vivrière et le maraîchage, au plus près de la population dans une approche la plus agroécologique possible. Les conclusions sont encourageantes, elles invitent la collectivité à se mobiliser pour trouver des terres où implanter ces futurs agriculteurs. Une étude plus approfondie va être réalisée par la SAFER.

Si vous connaissez des terres pouvant être candidates à l'implantations de maraîchers, merci de nous les signaler à **conseildedeveloppement@cc-plainedelain.fr**

ENQUÊTE de lectorat

Une enquête de lectorat de votre magazine intercommunal est lancée afin de connaître vos habitudes de lecture et répondre au mieux à vos attentes.
Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire !

1 Diriez-vous que le magazine Plaine Ainfo est plutôt :

☐ Très intéressant / utile ☐ Assez intéressant / utile ☐ Assez peu intéressant / utile ☐ Inintéressant

2 Lisez-vous le magazine Plaine Ainfo ?

☐ À chaque parution
☐ Parfois ☐ Jamais

3 Considérant que vous lisez le magazine, le lisez-vous ?

☐ Totalement
☐ En partie, il y a des rubriques que vous ne lisez pas

4 Quelle diffusion vous faciliterait la lecture ?

☐ Distribution à domicile (comme actuellement)
☐ Téléchargement en ligne
☐ Abonnement en ligne
☐ Distribution chez des partenaires (commerces, mairies...)

5 Si le magazine était disponible chez certains commerçants

Y auriez-vous accès ?

☐ Facilement ☐ Parfois ☐ Difficilement ☐ Jamais

Le prendriez-vous spontanément ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

6 Avez-vous accès au numérique (mails, Internet, Facebook) ?

☐ Oui, je suis équipé et je les utilise facilement
☐ Oui, j'y ai accès mais je l'utilise peu ou difficilement
☐ Non, je n'ai pas accès / Je n'utilise pas

7 Quelle est votre tranche d'âge ?

☐ Moins de 20 ans
☐ Entre 20 et 40 ans
☐ Entre 40 et 50 ans
☐ Entre 50 et 60 ans
☐ Entre 60 et 70 ans
☐ Entre 70 et 80 ans
☐ Plus de 80 ans

Enquête à renvoyer à : CC-Plaine de l'Ain - Communication - Enquête
143 rue du château / 01150 Chazey-sur-Ain

Ou répondez en ligne sur le site internet : www.plainedelain.fr